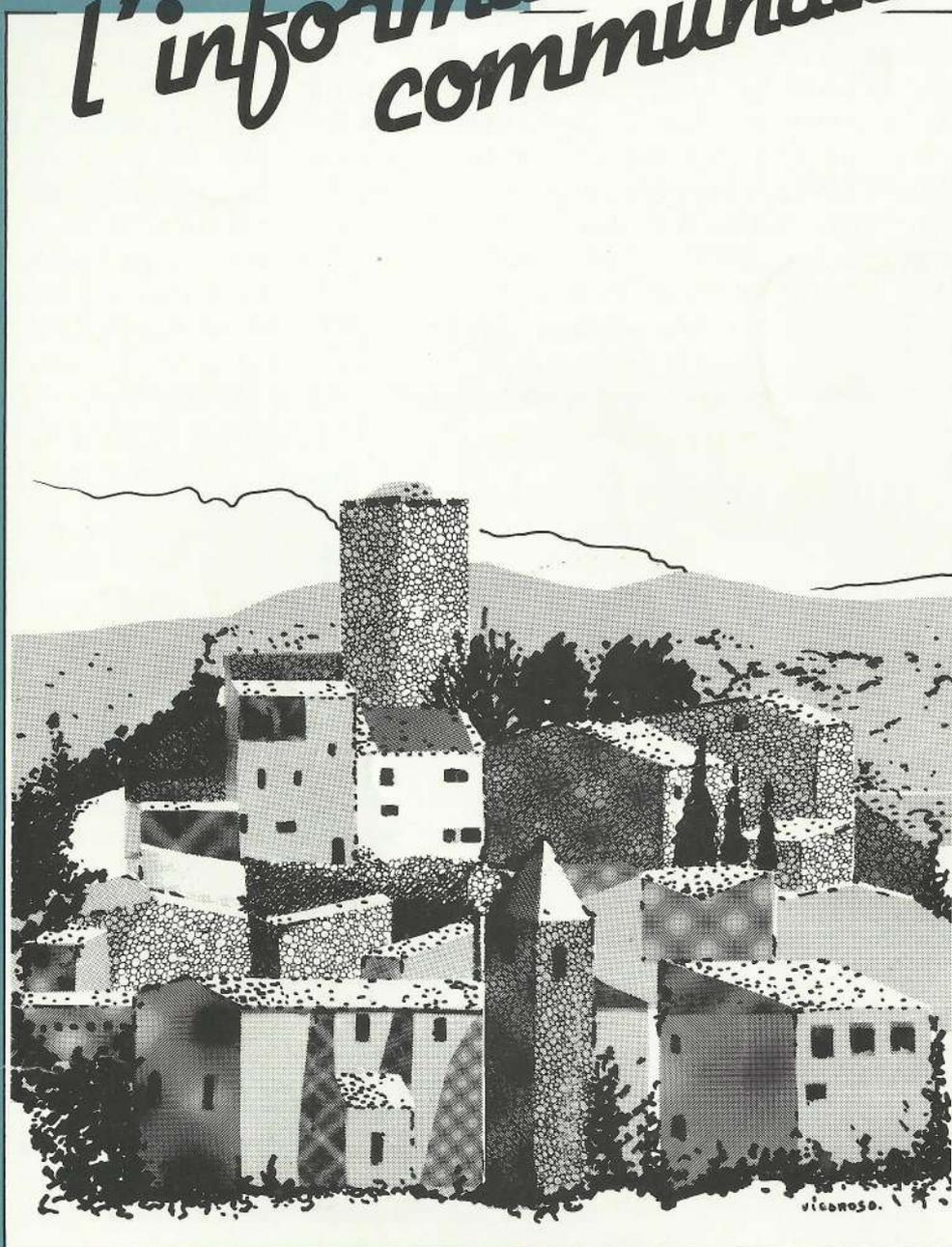


LE REVEST LES EAUX

*L'information
communale*



juin 1988 - n° 21

"OUI... MAIS"

Un triomphe a salué "l'Adieu à l'Orme" d'Alphonse Sauvaire. Les anciens se sont souvenus de l'époque du "Petit Var" avec la "Pétado de Barthomieu" d'Antonin Chaude. Ceux qui lisent et comprennent le Provençal ont été comblés de joie. Les autres qui n'ont lu que la traduction n'ont pas manqué, malgré que les mots ne chantaient plus autant, d'apprécier la poésie et la nostalgie d'un parfum du passé. "Cette page provençale, écrit notre Ami FOUSSE, tel un rayon de soleil à travers un multicolore vitrail illumine ce vingtième numéro, lui apporte la saveur villageoise aux parfums de Provence".

Allons, Monsieur le Maire Honoraire, tout le monde "espère" votre prochaine page !

"Et la source du Ragas jaillit" a fortement intéressé et davantage encore ceux qui n'avaient pas lu Var Matin République lorsque l'article d'André Tardy y parut.

Quant au reste chacun put choisir et apprécier selon ses goûts parmi ce qui était offert tandis que les photographies, sans exception furent qualifiées de magnifiques.

Mais sans exprimer tout à fait un regret on a bien dit, cependant, au cours des conversations, qu'on voudrait bien continuer à connaître les travaux réalisés ou en voie de réalisation, qu'on aimerait aussi retrouver des informations un peu plus municipales avec les principales décisions prises au cours des réunions du Conseil de même que ces petits événements qui parsèment la vie d'un village et qu'il n'est pas désagréable de lire même lorsqu'on les connaît déjà.

Il est certain qu'il fallait profiter du précédent numéro pour faire connaître les diverses activités qui, dès le mois d'Avril, ont débuté par la foire aux plants suivie de la foire artisanale et vont se poursuivre durant l'été avec les fêtes, les expositions et le Théâtre dont il n'était pas inutile de présenter les différentes pièces qui seront jouées afin de permettre à tous ceux que cela intéresse de retenir leurs soirées en fonction des programmes choisis. Après cela il ne restait que peu de place, sous peine de surcharger le bulletin. On en retrouve un peu plus cette fois, ce qui va nous permettre d'essayer de contenter le plus de lecteurs possible à moins de faire comme le meunier de ce bon Monsieur de La Fontaine qui pour vouloir écouter tout le monde n'a, en fin de compte, satisfait personne.

Charles VIDAL

LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE REUNIONS

(tenues depuis le début de l'année) :

12 et 19 janvier, 2 février, 18 et 22 mars, 19 avril, 11 mai, 28 juin.

PRINCIPALES DECISIONS

(à l'exception de celles figurant dans le précédent bulletin) :

- Subvention au C.E.S.. Marcel Pagnol pour le séjour à la Villette des élèves Revestois.
- Complément de subvention en nature au C.E.S. George SAND pour le stage à Château-Rima.
- Transformation d'un poste de Commis de Mairie en emploi de Rédacteur.
- Adhésion à l'ASSEDIC pour le personnel non titulaire.
- Participation des parents aux séjours en classes transplantées.
- Apposition d'une plaque dans l'église en hommage à l'Abbé EUDE.
- Salle Polyvalente - signature d'un marché avec les Architectes BORDES, NOTHHELPER et DUCHIER de même qu'un marché avec le bureau "Véritas" pour le contrôle technique de la construction.
- Toujours pour la salle réalisation de deux emprunts d'un million de francs chacun, le premier pris en charge par le Conseil Régional et le second partiellement par le Conseil Général.
- Ouverture d'un centre aéré pendant les diverses vacances scolaires.
- Marché de 618.280 francs avec la Société des Travaux hydrauliques d'OLLIOULES, retenue après adjudication, pour la première tranche de la réfection des conduites d'eau (Avenue des Poilus et Route du Colombier).
- Marché négocié de 277.944 francs avec l'entreprise "Azur Electricité" pour :
 - . Eclairage de la Tour et de l' Eglise,
 - . Extension de l'éclairage sur le chemin du Colombier, la route du Barrage et le Jardin Public.Il faut noter qu'après pourparlers avec le Rédacteur de Mairie chargé des affaires financières l'entreprise a consenti un important rabais sur le devis initial de 347.430 francs. Le Conseil remercie.
- Bail de 9 ans consenti au bureau de Poste selon un loyer annuel de 32.170 francs établi en fonction du montant des travaux réalisés.
- Ralentisseur de vitesse demandé à l'entrée du Hameau de Dardennes.
- Signature d'un contrat avec l'Université d'été.
- Prise en charge du réseau d'assainissement du lotissement "Les Adrets du Pilon" pour toutes les conduites de 200 mm implantées aussi bien en domaine public que privé et celle de 160 mm implantée en domaine public.
- Protection des sources - Délimitation officielle des périmètres de protection des sources de Malvallon et du Ray par un géologue agréé.
- Prêts de locaux - Pour les manifestations ou expositions s'accompagnant de vente, il sera demandé un engagement sur l'honneur d'avoir à verser 10 % du montant des ventes avec un minimum garanti de 500 francs par deux semaines ou fraction de

LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

deux semaines.

- Bicentenaire de la Révolution. Adhésion au Comité Départemental.
- Convention avec le CIRSE. Convention Tripartite Centre d'Initiations, de Recherches et de Sensibilisation à l'environnement - Mairie et Directeur de l'école primaire pour l'exécution d'une animation, découverte, étude et mise en valeur de sites. Le Conseil Régional participe pour 2.500 francs, le CIRSE pour 1.000 francs et la Commune pour 2.500 francs.
- Comité Feux de Forêts - Appel aux volontaires pour la création d'un Comité Communal, formation, équipement.
- Location de l'immeuble de la COOP à un potier qui propose, en outre, une ouverture en faveur des jeunes ; (une nouvelle cave va être aménagée dans la rue Gabriel Péri et louée à un autre artisan).
- Marianne. En préparation du bicentenaire de la Révolution, mise en place dans l'escalier central de la Mairie d'une Marianne sous relief inversé à effet halogénique. Ce sera la première ou l'une des premières réalisations de ce type dans une Mairie.
- Peinture. Achat de trois grands panneaux - (6.000 francs) - représentant le village et réalisé par les élèves de la classe de dessin de Monsieur DORNIC au lycée Dumont D'urville. Chacun sera placé dans une école. Cet achat sera la participation de la Commune au voyage de la classe à Paris.
- Taxes locales - Maintien pour 1989 des mêmes abattements qu'en 1988 sur la taxe d'habitation et la taxe professionnelle. De nouveaux tarifs ont été fixés au titre des taxes sur les emplacements publicitaires : 65, 98, 131, et 196 francs par mètre carré ou fraction de mètre carré, selon la catégorie.

Révision du POS

Pour ne pas retarder davantage la révision en cours les secteurs de Tourris, la Ripelle, les Marlets et le Haut Colombier sont retirés de la révision et feront l'objet d'un additif ultérieur. Enquête publique lancée pour les autres éléments de la révision dont le règlement. A la suite des conclusions du Commissaire enquêteur et de la réunion des Associations tenue en Mairie le 25 juin, le Conseil accepte les avis formulés soit :

1°) Approuver le P.O.S. tel qu'il a été mis à l'enquête en apportant les quelques modifications mineures demandées.

- De plus admettre la possibilité d'activités hôtelières en UB et UB A avec la possibilité en zone INB de construire au-dessus de 2 400 m² deux logements séparés au lieu d'un seul sans pouvoir dépasser le COS à 0,10 avec un maximum de construction de 250 m² hors oeuvre.

2°) Procéder à une modification du POS avec en enquête publique pour le passage de la zone II NB à INB au quartier des Eygouts d'un secteur de 4 000 m² avec construction possible seulement si le branchement à l'assainissement est, lui aussi, possible.

3°) Procéder à une révision du POS pour classer un secteur au quartier Les Lômes-Les neuf Outins et la Barbasse en zone d'activité agricole à protéger conformément aux demandes formulées. De même transformation de la zone III NA (Loisirs), du Colombier en zone IV NA (économique) pour maintenir la surface économique initialement prévue.

QUE S'EST-IL PASSE DANS LA COMMUNE ?

DES REUNIONS

- Dimanche 10 janvier**
Gâteau des Rois du Syndicat d'Initiative
- Vendredi 15 janvier**
Assemblée extraordinaire de l'ESCRM
- Samedi 23 janvier**
Gâteau des Rois des Anciens Combattants
- Dimanche 29 janvier**
Loto du Tennis-Club
- Jeudi 25 février**
Vote du budget de l'Aide Sociale
- Mardi 15 mars**
Syndicat intercommunal de Tourris
- Mercredi 16 mars**
Débat public organisé par la Gendarmerie Nationale
- Samedi 19 mars**
Assemblée Générale du C.I.L. du Bas-Revest
- Lundi 25 avril**
Le point sur les contrats bleus
- Dimanche 15 mai**
Assemblée Générale du C.I.L. Dardennes-Hubac
- Mercredi 18 mai**
Conférence de Presse sur le Festival de la Tour
- Mercredi 25 mai**
Première réunion du comité "Feux de Forêts"
- Jeudi 26 mai**
Assemblée Générale du C.I.L. des Favières
- Lundi 6 juin**
Contrats Bleus. Financement pour l'année à venir.
- Jeudi 9 et Mercredi 15 juin**
Comité "Feux de Forêts". Formation du bureau
- Vendredi 10 juin**
Assemblée Générale de la Fédération Départementale de Chasse.
- Vendredi 17 juin**
Assemblée Générale de l'ESCRM
- Lundi 27 juin**
Rencontre avec les habitants des Camps qui se plaignent de l'utilisation de leur chemin par des tiers, malgré le panneau d'interdiction. Présence de la gendarmerie.

DES CEREMONIES

- Dimanche 14 avril**
Journée de la Déportation
- Dimanche 8 mai**
Commémoration de l'Armistice de 1945.
Inauguration dans l'église d'une plaque à la mémoire de l'Abbé EUDE.

Dimanche 22 mai

Communions Solennelles

Samedi 18 juin

Anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle le 18 juin 1940

DES MANIFESTATIONS

Vendredi 26 février

Dernière séance "informatique" des Contrats Bleus"

Samedi 5 mars

Inauguration de l'Atelier typographique du Revest

Samedi 2 avril

Inauguration du Jardin Public

Dimanche 10 avril

Vernissage de l'Exposition des photographies anciennes organisée par la Société "des Amis du Vieux Revest et Val d'Ardène"

Dimanche 24 avril

Foire aux plants

Samedi 30 avril

Démonstration de taille des oliviers

Mercredi 11 mai

Inauguration de la boucherie-charcuterie "La Revestoise"

Samedi 21 à Lundi 23 mai

"Les Revest de Dumont", exposition par les élèves de la classe de dessin de Monsieur DORNIC au lycée Dumont D'urville

Samedi 28 et dimanche 29 mai

Foire artisanale

Mardi 31 mai

Concert par les élèves de l'école de musique

Samedi 4 juin

Foire aux livres du Syndicat d'Initiative

Samedi 4 et dimanche 5 juin

Fête de l'ESCRM. Tournoi de football

Dimanche 5 juin et 12 juin

Concours de pêche dans le barrage

Vendredi 17 juin

Signature du contrat avec l'université d'Eté.
Vernissage de l'exposition des peintures de Jean MAILLE.

Vendredi 24 juin

Cérémonie de fin des Contrats Bleus au siège de l'ESCRM.

Aïoli du Syndicat d'Initiative

Dimanche 26 juin

Finale du Tournoi de tennis du Tennis-Club du Revest.

Remise des récompenses.

LA POURSUITE DE LA REVISION DU POS

Mardi 26 janvier

Réunion des Associations

Mardi 1er mars

Etude avec Toulon du réseau d'assainissement

Mardi 29 mars

Séance de travail avec le BEGEAT

Vendredi 1er avril

Réunion avec le C.I.L. Dardennes l'Hubac à laquelle ont participé plusieurs opposants au projet de création d'une zone économique.

Lundi 18 avril à jeudi 19 mai

Enquête publique

Jeudi 19 mai

Visite du Commissaire enquêteur sur le terrain en compagnie de représentants du CIL de Dardennes-Hubac et de la Mairie.

Mardi 7 juin

Réunion de travail avec le BEGEAT sur la position du C.I.L. face à la zone économique
Réunion avec la D.D.E.

Vendredi 24 juin

Réunion des Associations

ET DANS NOS ECOLES

Jeudi 14 janvier

Réunion pédagogique des Enseignants du secteur dont dépend le Revest

Samedi 30 janvier

Loto de la classe maternelle du Village

Jeudi 25 février

Carnaval des élèves de l'école primaire et de la maternelle du village

Samedi 26 mars

Conseil d'école à la primaire

Lundi 28 et mardi 29 mars

Venue de petits Niçois à la maternelle du hameau

Jeudi 31 mars

Conseil d'école des deux classes maternelles

Samedi 7 mai

Foire aux puces par les élèves du CM2 pour

aider à leur voyage à Venise

Samedi 18 juin

Fête de l'école primaire

Samedi 25 juin

Fête de la classe maternelle du village

Lundi 27 juin

Remise des dictionnaires aux élèves quittant notre école primaire pour le collège.

Réunion de fin d'année à la Maternelle du Hameau

Sans oublier :

Voyage à Paris du CM1 les mardi 26 et mercredi 27 avril

Voyage à Venise des élèves du CM2 les lundi 30 et mardi 31 mai

Séjour à Seyne-les-Alpes de la maternelle du Hameau du Lundi 13 au Samedi 18 juin.

SANS OUBLIER LES ELECTIONS

Mardi 19 avril

Réunion de la commission de la liste électorale
. Inscrits = 1906

Dimanche 24 avril

Election pour le Président de la République
. 1er tour = 1584 votants

Dimanche 8 mai

Election pour le Président de la République
. 2e tour = 1619 votants
. Monsieur CHIRAC = 800 voix
. Monsieur MITTERAND = 778 voix
. Nuls = 41

Mardi 31 mai

Réunion de la Commission de la liste électorale
. Inscrits = 1911

Dimanche 5 juin

Elections législatives
. 1er tour = 1250 votants

Dimanche 12 juin

Elections législatives
. 2e tour = 1405 votants
. Monsieur BIANCOTTO = 707 voix
. Madame PIAT = 626 voix
. Nuls = 72



ARRETES

Nous donnons ci-après les "attendus" et les principaux articles de 4 arrêtés récents utiles à connaître.

ARRETE DU 27 MAI 1988

Limitation de tonnage sur le vieux chemin du Barrage

Vu la longueur très réduite, l'état vétuste de la voie dite "Vieux chemin du Barrage" sous lequel existent le réseau d'assainissement du Colombier et le réseau de refoulement de la station d'eau potable du Barrage.

Le Maire de Le Revest-les-Eaux arrête :

ARTICLE 1 : La circulation sur la voie communale numéro 410 dite "Vieux chemin du Barrage" est réservée aux véhicules d'un poids total en charge inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

ARRETE DU 13 JUIN 1988

Limitation de la circulation durant les cérémonies en hommage aux Morts

Attendu que certaines personnes ignorent le respect le plus élémentaire dû à la mémoire de ceux qui sont tombés pour la France et n'hésitent pas à troubler par des bruits de moteur les cérémonies qui se déroulent devant les monuments aux Morts,

Le Maire de Le Revest-les-Eaux arrête :

ARTICLE 1 : La circulation de tous véhicules à moteur est interdite dans les artères avoisinant les plaques, stèles et monuments élevés en hommage aux Morts pour la France pendant toute la durée des cérémonies à la mémoire des victimes des guerres, se déroulant devant ces plaques, ces stèles, ces monuments.

ARTICLE 2 : Le moteur des véhicules stationnant à proximité ou en attente de la fin de cérémonie doit être arrêté.

ARTICLE 3 : La reprise de la circulation est autorisée dès la fin de la cérémonie sauf indication formelle du service d'ordre.

ARRETE DU 15 JUIN 1988

Comité Communal Feux de Forêts

Conformément à l'article L. 131 du Code des Communes et aux articles L.321 et L. 322 du Code Forestier,

Le Maire de Le Revest-les-Eaux arrête :

ARTICLE 1 : Il est institué un Comité Communal Feux de Forêts dont la mission est d'apporter son concours au Maire en matière :

- d'information et de sensibilisation du public,
- de débroussaillage,
- d'équipement du terrain,
- de surveillance et d'alerte,
- d'assistance et de secours contre les incendies de forêts (en appui de l'action des Sapeurs Pompiers).

ARTICLE 2 : Le Comité Communal Feux de Forêts est composé :

du Maire, Président,
de Monsieur MARINI, Responsable,
de Monsieur CAVALLARO, Secrétaire,
de Messieurs CHAIX Gérard, CHESNAUD Christian, CHESNAUD Claude, CORTEZ Pierre, CULIOLI Raoul,
DEMAI Claude, GANTELME Lucien, GENSAC Guy, GERODEY Michel, JEAN Marius, JEAN Pierre, JEAN René,
LAFITTE Jean-Pierre, MAMBICCHI Michel, MARTIN Francis, MATTIO Daniel, MORENO-RUIZ Daniel,
SAUVAIRE Alphonse, SAUVAIRE Frédéric, SIMIAN René, TRABAUD Jean-Pierre, VIGNOLO Marcel.

ARRETE DU 28 JUIN 1988

ARTICLE UNIQUE : A la composition du Comité feux de forêts il faut ajouter Messieurs BAUDOIN Jean-Marc, FANTONI Toussaint, PAGLICCI Jean, SANTINI Jérôme, TERRAMORSI Serge, VERGER Patrick.

Les travaux réalisés au cours des 1er et 2ème trimestres

REALISES PAR LES ENTREPRISES

- . Aménagement du JARDIN PUBLIC
- . Agrandissement du Chemin de la GAYROUARDE
- . Changement du VITRAIL de l'Eglise après sinistre
- . Pose de lanternes Route du COLOMBIER
- . Construction d'un ABRI-BUS au départ du Mini-Bus du pont de Dardennes avec le concours de S.I.T.C.A.T.
- . Travaux de renforcement du réseau d'eau Route du Colombier



Au sujet de ces travaux qui vont se poursuivre par une nouvelle tranche Avenue des Poilus, l'Adjoint au Service des Eaux est conscient de la gêne passagère que ceux-ci peuvent apporter à certains administrés, mais le Conseil Municipal a opté pour ceux qui depuis dix ans subissent les conséquences du manque de pression ou des coupures aux périodes estivales du fait du diamètre insuffisant des canalisations réalisées il y a quarante ans et qui ne peuvent plus répondre aux besoins actuels de notre population.

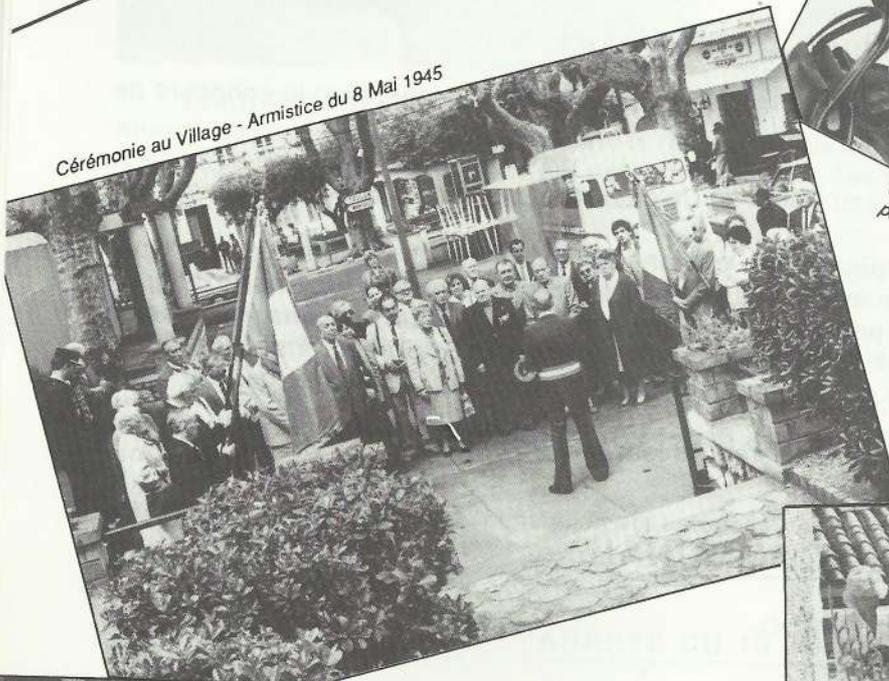
Il espère que certains acariâtres mieux lotis sauront prendre leur mal en patience.

REALISES PAR LE PERSONNEL COMMUNAL

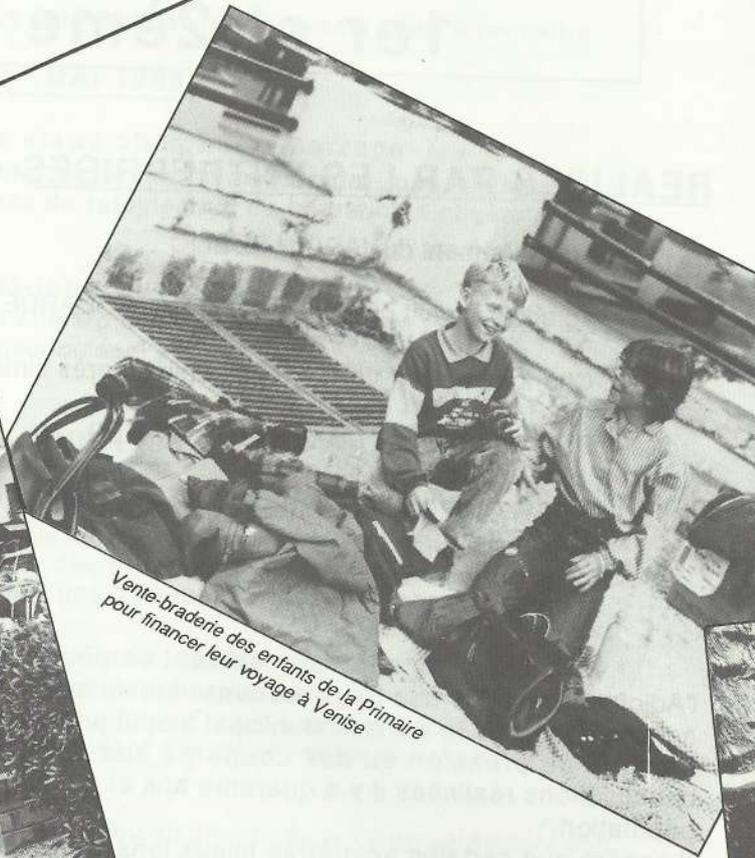
- . Aménagement de l'ENTREE du JARDIN PUBLIC
- . Réfection du Hall d'ENTREE de l'EGLISE
- . Débroussaillage des Chemins Communaux
- . Bac à sable à la Maternelle de Dardennes
- . Construction d'une Table Informatique
- . Aménagement du camion pour les monstres
- . Création d'un Escalier d'accès au Bureau P.T.T. avec aménagement du Jardin
- . Pose de Grilles de Protection au Jardin de la Poste
- . Réfection de la Clôture Côté Ouest du Jardin Public
- . Mur de soutènement Traverse de LUZERNE
- . Mur de clôture à la TOUR SARAZINE
- . Esplanade supplémentaire à la TOUR
- . Réfection Chape et pose d'un parquet à la TOUR
- . Réfection du Trottoir de la Route de la Salvatte

LE TRIMESTRE EN IMAGES

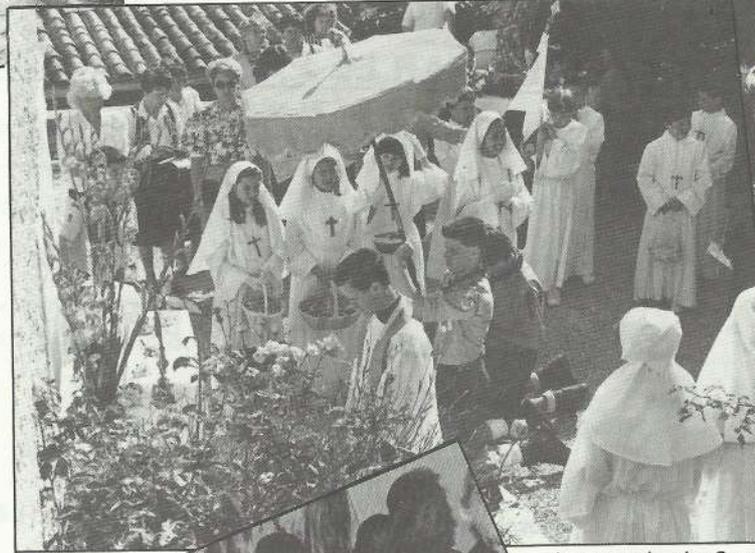
Cérémonie au Village - Armistice du 8 Mai 1945



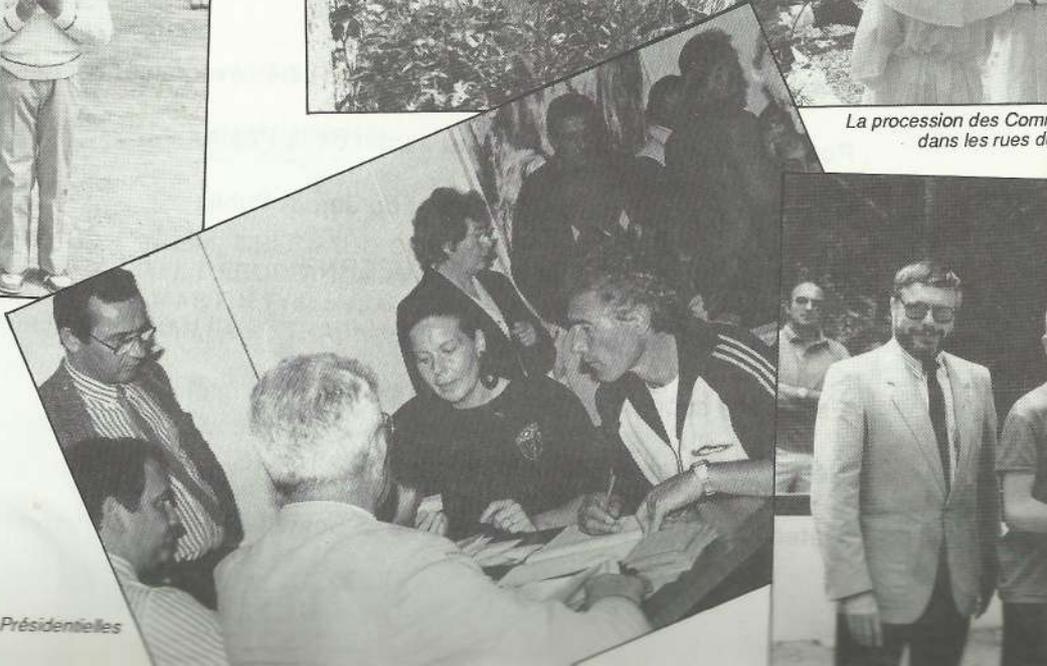
Vente-braderie des enfants de la Primaire
pour financer leur voyage à Venise



Les vainqueurs du concours de boules "jeunes"
organisé par la municipalité, le 1er Mai

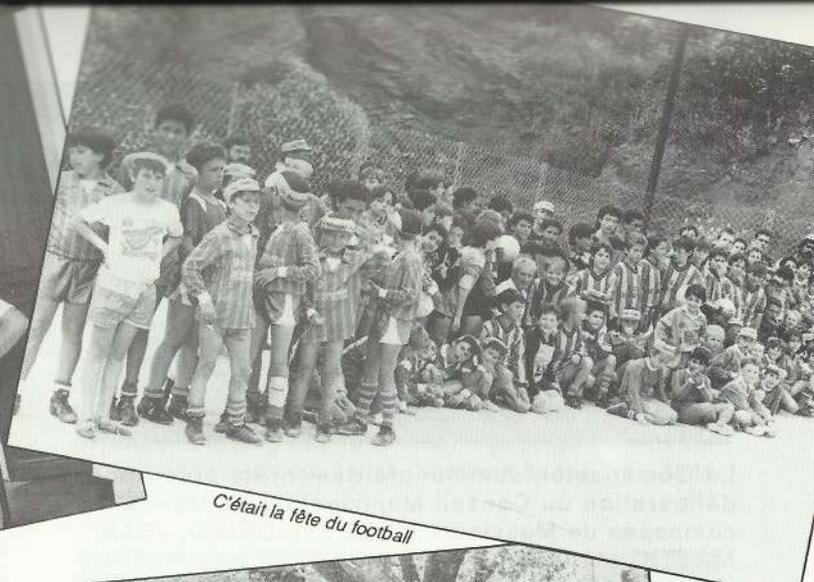
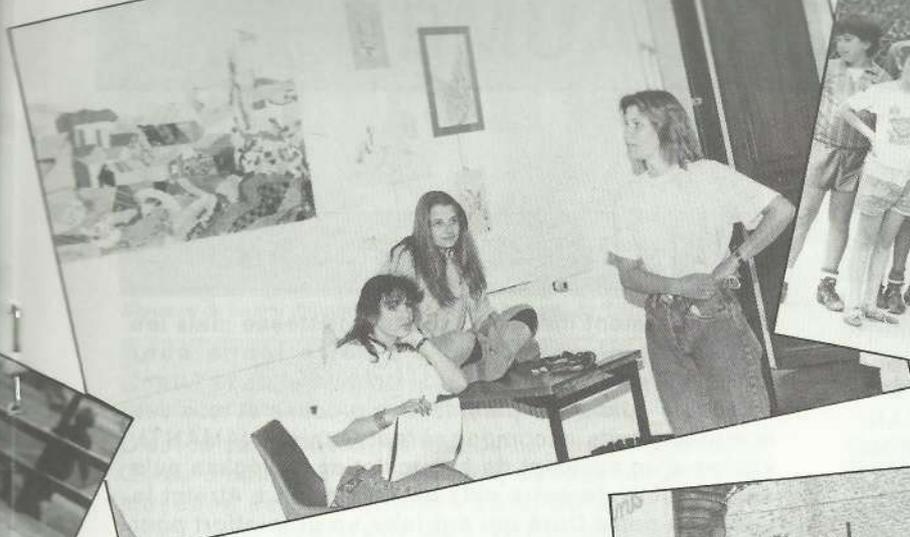


La procession des Comités
dans les rues de



Soirée dépouillement pour les élections Présidentielles

Les Revest de Dumont d'Urville
réalisés par les élèves de 1ère A3 ont été exposés
chacune des écoles



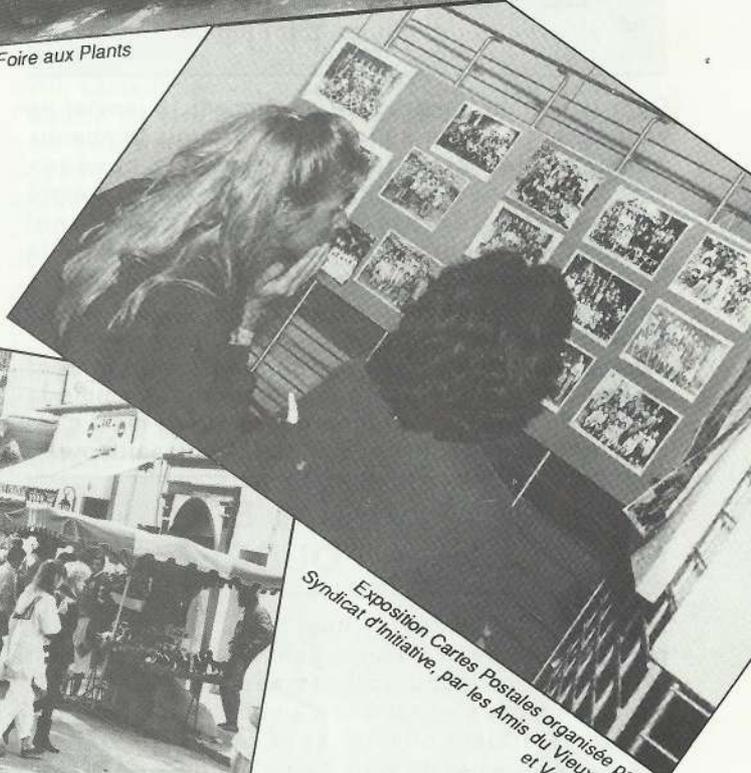
C'était la fête du football



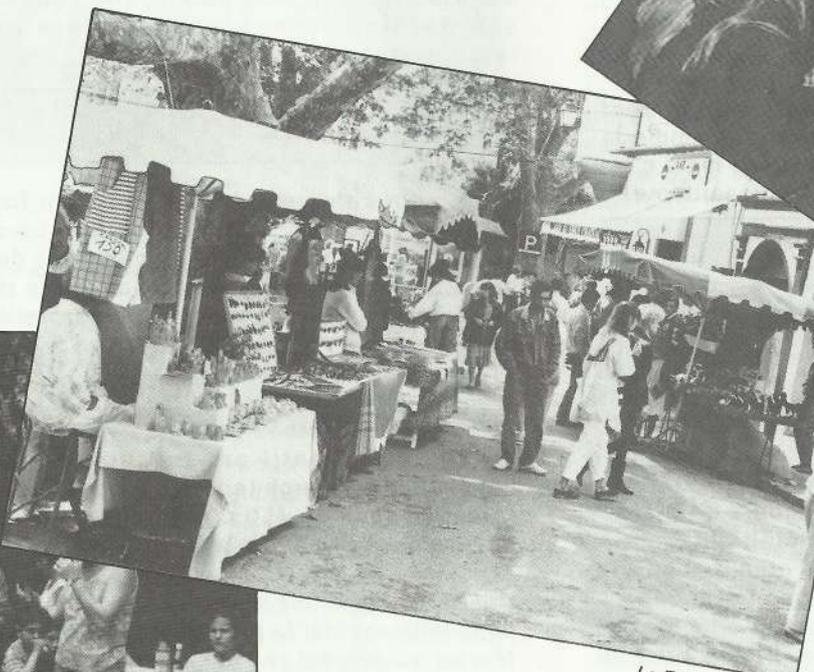
Tous les enfants de la Primaire ont nettoyé la rivière



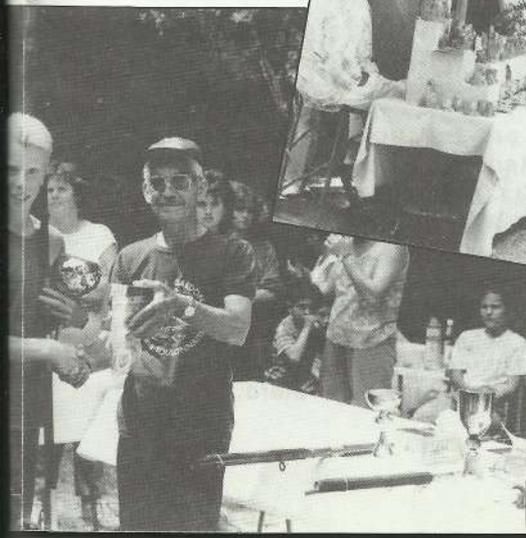
La Foire aux Plants



Exposition Cartes Postales organisée par le
Syndicat d'initiative, par les Amis du Vieux Revest
et Val d'Ardène



La Foire Artisanale



Remise de la Coupe du concours de pêche de l'APP
Le Gardon par son Président Jo Gonzalez

AU PIED DU CAUME

COMITE COMMUNAL FEUX DE FORETS

La Commission communale des forêts créée par délibération du Conseil Municipal du 23 Mai 1971 composée de Messieurs MORETTI, DEMAI, JEAN, MATTIO et CAVALLARO après avoir accompli un important travail dans le cadre du débroussaillage s'est trouvée numériquement insuffisante pour poursuivre valablement son action. Par décision du 11 mai 1988 du Conseil Municipal un appel aux volontaires a été lancé. Les réponses rapides et suffisamment nombreuses ont permis au Maire le 15 juin 1988 de prendre un arrêté de création d'un "Comité Communal Feux de Forêts" dont le texte figure dans la rubrique "Arrêtés".

Il faut remercier tous ces volontaires qui se sont spontanément manifestés et ont déjà participé à plusieurs séances de travail. Ils seront dotés d'un insigne qui leur permettra d'intervenir ne serait-ce que lorsqu'au cours de leurs rondes ils rencontreront quelque inconscient allumant un feu pour brûler des herbes ou préparer une grillade dans la colline.

LE VENT, LE CIMETIERE ET LE FEU

Dans la nuit du Vendredi 12 au Samedi 13 janvier un vent violent a renversé les stèles de trois tombeaux dans l'ancien cimetière, abîmant les caveaux voisins. Il est heureux qu'un arrêté du Maire, malgré les menaces de plainte devant le Tribunal Administratif pour excès de pouvoir, ait limité la hauteur des stèles dans le nouveau carré sinon les dégâts y eussent été importants du fait de sa situation surélevée.

Durant la même soirée, un incendie rapidement maîtrisé a éclaté près de la Touravelle. Comme la plupart du temps on en ignore les causes mais c'est un avertissement. Prudence et débroussaillage.

LA POSTE, L'EAU ET LA Foudre

Dans le début de l'après-midi du 19 mai, alors qu'il pleuvait à verse et qu'un violent orage sévissait sur le village on découvrait les sacs postaux volés quelques jours plus tôt à la Valette dans le Barrage. Plusieurs étaient ouverts et le courrier flottait au gré des vagues et du vent. Les plongeurs du SILIAT récupérèrent le tout, un tout qui n'était plus tout à fait en bon état. Pendant ce temps de grands coups de tonnerre, très forts parce que l'orage était tout près à telle enseigne que la foudre tomba sur la Tour pulvérisant le système de l'horloge. Bilan : près de 20.000 francs de dégâts et plus d'un mois d'attente pour obtenir les pièces de rechange.

IL N'AVAIT QUE 20 ANS

Un enterrement inspire toujours la tristesse mais les obsèques d'un enfant, d'un être jeune sont particulièrement émouvantes, comme elles le furent ce 16 juin quand ses parents, ses proches et tous ses nombreux amis accompagnèrent Daniel DIAMANTI, victime d'un accident de la circulation, à l'église puis au cimetière de notre village. L'émotion a étreint la gorge de notre Curé qui dut faire un gros effort pour ne pas pleurer et achever son message de consolation.

Que les parents de Daniel et toute sa famille, si bien connue dans la Commune, soient assurés de notre peine et de notre amitié.

LA MORT D'ALEXANDRE

Dans l'éditorial du numéro 18 de septembre 1987 consacré à la mise en service des bornes "appel bus" nous avons rappelé l'époque du "brave Alexandre". Il s'appelait DRAGONE ce qu'à peu près tout le monde ignorait. Pour tous c'était Alexandre ou "Sandre". Eh bien Sandre vient de mourir. Ceux qui l'on connu en auront de la peine car avec lui c'est le souvenir de toute une époque qui disparaît. Du lever du jour jusqu'à plus de vingt heures, entre le premier et le dernier car, il était plus revestois que toulonnais. Toujours disponible pour être au service de la population, se chargeant des achats pour l'un, d'aller chez le pharmacien pour un autre, c'est avec peine qu'on l'a vu prendre sa retraite qu'il avait amplement méritée. Les obsèques se sont déroulées ce 31 mai à Saint-Maximin. Il était normal que nous ayons pour son dernier voyage une dernière pensée de reconnaissance et d'amitié.

LA SALLE POLYVALENTE

Et de nouveaux imprévus surgissent toujours qui retardent davantage sa réalisation. Le dernier en date, malgré que nous nous entourions des conseils les plus éclairés et les plus officiels dans cette longue marche au travers des formalités et des complications administratives, provient de la Préfecture.

Les calculs effectués dans ses services en fonction du devis estimatif ont fait apparaître que les honoraires des architectes dépasseraient de 1.161 francs le seuil de 450.000 francs au-dessus duquel un nouveau concours eût été obligatoire.

Une nouvelle étude a permis de réduire le coût. Il a donc fallu annuler la première délibération du mois de février autorisant le Maire à signer le marché avec les architectes pour délibérer une seconde fois sur le même sujet mais avec quatre mois de retard.



Signature du contrat d'accueil de 20 étudiants étrangers de l'Université d'Été

L'UNIVERSITE D'ÉTE

C'est la venue dans les locaux de l'Université de la Garde d'hommes et de femmes de tous les âges, la moyenne se situant entre 25 et 35 ans, de tous pays, qui profitent des vacances pour se perfectionner dans leurs connaissances de la langue, de la culture et des coutumes françaises. Des conférences, des réunions, des spectacles, des sorties, des rencontres sont organisés à leur intention dans l'enceinte de l'Université et en dehors d'elle. Le contrat que la Commune a signé avec l'Université d'été amènera au Revest à deux reprises un groupe d'une vingtaine d'étudiants étrangers. Ils prendront le repas du midi à l'école, visiteront le village et assisteront, le soir, à un spectacle du Festival de la Tour après avoir dîné chez les familles qui voudront bien en inviter deux. Leurs venues sont prévues le dimanche 24 juillet et le samedi 13 août. Nous souhaitons que les personnes intéressées se fassent connaître à la Mairie ou à Madame REGNAUD. Elles seront invitées ces jours là, le midi, afin de rencontrer nos hôtes. De plus la direction de l'Université d'été les invitera à son tour pour participer à des spectacles et des rencontres qui permettront aux uns et aux autres de se connaître et d'échanger des idées qui deviendront des souvenirs.



Après la Messe pour l'inauguration de la plaque à la mémoire de l'Abbé Edmond Eude (1914 - 1988) qui fut pendant 44 ans de 1943 à 1987 curé du Revest

AUSSI LONGTEMPS QUE LES PIERRES...

Une église pleine de fidèles venus de la Commune mais aussi du secteur toulonnais de Dardennes, une messe solennelle chantée par la nouvelle chorale de la paroisse ont, ce dimanche 8 mai, entouré l'inauguration de la plaque placée par la Municipalité dans notre église en hommage à l'Abbé EUDE qui nous a quittés au début de cette année après avoir été pendant quarante quatre ans Curé du Revest et de Saint-Pierre. Très émues les deux soeurs de notre

ancien curé ont dévoilé la plaque bénie par l'Abbé Thierry Elie qui fit l'éloge de son prédécesseur tandis que le Maire clotûra la cérémonie en disant que le nom de l'Abbé EUDE demeurera attaché à son église aussi longtemps que les pierres continueront à la soutenir.

PROMOTIONS A LA D.D.E.

Monsieur KUSCHKA, Ingénieur Chef de la Subdivision de Toulon dont dépend le Revest, vient d'obtenir une flatteuse promotion. Nous en sommes heureux et lui exprimons toutes nos félicitations avec nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions à la D.D.E. de la Guadeloupe.

LIBERTE DE CHOIX ENTRE LES C.E.S.

C'est prévu mais le libre choix est encore bien limité pour l'instant. Réjouissons-nous cependant les C.E.S. George Sand et Puget ont été choisis pour une expérience. De la réunion tenue le lundi 10 mai au C.E.S. Puget il ressort que les familles pourront choisir entre George Sand et Puget, tous les deux au Pont du Las. Ce large choix est encore limité car priorité est donnée dans chaque collège aux élèves de son secteur. Cela n'exclut pas les possibilités de dérogations qui existent déjà. Enfin c'est un pas, un tout petit pas vers le libre choix.

JARDIN PUBLIC

Après quinze années de pourparlers, de démarches, de pétitions, d'enquêtes et de jugements, c'est le 2 avril, samedi des vacances de Pâques, que le Jardin Public a pu être inauguré. D'emblée ce fut le succès non seulement auprès des enfants mais des personnes de tous âges qui trouvent l'endroit agréable pour y passer un moment. Des mamans y viennent garder leur bébé tandis que les deux tables de ping-pong ont toujours des amateurs. Un incident est à signaler avec la destruction d'une balançoire et d'une corbeille à papiers mais les jeunes responsables sont venus, repentants, s'excuser et payer le remplacement. Tout est donc oublié et de l'avis unanime "ce jardin, c'est une réussite". Il ne reste qu'à souhaiter que celui qui est prévu au Hameau de Dardennes se réalise beaucoup plus rapidement.



Les premiers jeux dans le jardin public

LES ECOLES EN FETE

Comme l'année dernière, l'école primaire le 18 et la maternelle du Village le 25 juin ont ouvert leurs portes aux familles pour la fête de fin d'année. Des chants, des jeux, des loteries, le tout dans la meilleure bonne humeur. Bravo à tous et merci aux maîtres. Une mention "excellence" est à accorder aux élèves de l'atelier de Musique de l'école primaire dont le récital fut tout simplement merveilleux et digne d'une chorale de petits chanteurs professionnels sans oublier les jeunes artistes qui ont enlevé avec brio et enthousiasme "Gaspard de Besse".

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

De gros problèmes surviennent parfois, trop souvent même, au niveau du Hameau de Dardennes du fait de sa situation en contre-bas. Il est rappelé que les eaux de pluie ne doivent pas être déversées dans les conduites de l'assainissement dont le diamètre n'est pas fait pour cela sinon en cas de pluie les canalisations se trouvent sous pression. Les plaques les plus basses, qui se trouvent dans le Hameau et sur le pont sont alors soulevées, entraînant l'inondation des propriétés, du bar et des maisons, non seulement par l'eau mais par tout ce qui se trouve dans un réseau d'assainissement. Des travaux sont en cours de réalisation mais les problèmes seront difficilement résolus tant que les gouttières ou les eaux de ruissellement continueront à se déverser avec les eaux usées.

EXPOSITION JEAN MAILLE

Vendredi 17 juin, notre concitoyen, le peintre Jean MAILLE qui habite au Revest depuis deux ans a inauguré l'exposition de ses peintures dans les deux salles de la Mairie. Un public nombreux à qui des oeuvres de haute qualité ont été présentées est venu visiter l'exposition. Ingénieur, physicien de haut niveau, Jean MAILLE met ses connaissances scientifiques au service de la peinture. Lui et son épouse fournissent avec gentillesse toutes les explications demandées par les visiteurs. Tous nos compliments au peintre et au savant que nous sommes fiers d'avoir pour concitoyen.



Vernissage de l'Exposition Jean Maille

A CHANTEMERLE

Lettre écrite avec la participation de toute la classe maternelle du Hameau de Dardennes :
14.6.88 à 14 heures.

Chers parents,

A VINON, nous sommes montés dans deux petits avions. Nous étions trois enfants et le pilote. Nous avons décollé et fait un tour au dessus de MANOSQUE et du VERDON. Nous nous sommes régalés. Nous aurions aimé recommencer, mais c'était trop cher. Il n'y avait pas de vent, ni de nuage. Certains enfants ont aidé le pilote à conduire l'avion grâce aux doubles commandes (Yann, Miléna, Jérôme, Lionel, Bastien, Julien). On voyait les gens, les voitures, les maisons, les champs aussi petits que des jouets. Puis nous avons vu de très près, des avions qui remorquaient des planeurs et qui les amenaient dans le ciel où ils se détachaient et volaient seuls.

Nous sommes repartis en car et nous nous sommes tous endormis. A l'arrivée, il pleuvait. Noëlle, Claudine, Mylène, Thierry nous attendaient pour nous aider à nous installer. Ce sont nos animateurs.

Nous avons fait le tour de la maison : elle est immense et belle. Nous avons goûté puis nous sommes baignés dans une grande piscine qui se trouve dans le bâtiment ; l'eau était à 32°. Ce matin nous sommes allés visiter une ferme avec des vaches, des veaux, des moutons, des lapins, des poules sur un tas de fumier, des hirondelles dans l'étable.

Tout à l'heure, il tombait de gros grêlons. Nous allons partir à la bergerie. Gros bisous à tous.

LES PETARDS DE LA SAINT JEAN

Comme elles doivent être amusantes ces saines et intelligentes plaisanteries qui consistent à mettre des pétards, plutôt gros et bruyants dans les réverbères, les poubelles et les boîtes aux lettres.

Quand il s'agit de biens communaux, c'est la collectivité qui paie les réparations. Et de rire !

Mais le summum de la rigolade c'est la tête des particuliers lorsqu'ils découvrent les dégâts, surtout lorsqu'ils s'aperçoivent qu'ils ont une ou quelques centaines de francs à déboursier. Et de rire ! et de rire ! Pauvre Saint-Jean ! Mais ce qui serait tout à fait marrant, mais alors tout à fait, ce serait que les gendarmes saisis de nombreuses plaintes découvrent un jour les responsables de ces spirituelles et fines plaisanteries, responsables certainement tout joyeux d'avoir à rembourser les dégâts plus quelque petite amende surajoutée.

Et de rire alors, bruyamment !

ORDINATION

Dimanche 26 juin à Toulon au cours d'une cérémonie solennelle et émouvante en même temps, Monseigneur MADEC, Evêque de Fréjus et Toulon, a procédé à l'ordination d'un prêtre et de trois Diacres. Parmi eux, Olivier HOARAU, fils du Docteur et de Madame HOARAU demeurant au Val d'Ardène qui a été ordonné Diacre. Le Docteur HOARAU est à l'origine de l'idée de cartes postales représentant le village et ses environs ainsi que les tableaux et les statues de l'églises vendues en même temps qu'une brochure sur Le Revest pour mieux faire connaître la Commune aux visiteurs. Olivier est bien connu par les fidèles car aussi souvent qu'il le peut il assiste notre curé dans la célébration des Offices. Encore une année avant la prêtrise. Tous nos vœux et toute notre amitié l'accompagnent dans la poursuite de ses études et plus tard son Sacerdoce.

A PROPOS DE LA DROGUE

Nous avons reçu, au début du mois de Juin, l'information ci-dessous qu'un de nos concitoyens, justement inquiet, demandait de diffuser.

Avis transmis par l'hôpital Saint ROCH

Lisez et transmettez cette information à toutes les personnes que vous connaissez et qui ont des enfants.

Selon les autorités policières, une sorte de tatouage pour enfants, appelé "BLUE STAR" (étoile bleue) est présentement sur le marché dans certains milieux aux U.S.A. C'est une feuille de papier blanc, contenant des petites étoiles de la grosseur d'une gomme. Chaque étoile est imprégnée de L.S.D. est peut être enlevée et portée à la bouche. L'absorption peut aussi se faire par les pores, simplement en manipulant le papier pour appliquer le tatouage. Ces tatouages représentent MICKEY MOUSE, SUPERMAN, ou également des papillons et se présentent sous forme de timbres. Les timbres contenant le L.S.D. sont de couleur brillante et emballés dans un contenant transparent refermable. L'emballage contient 5 feuilles totalisant 100 timbres de 1/4 de pouce.

CECI EST LA NOUVELLE FAÇON DE VENDRE DE L'ACIDE (DROGUE)

Un Jeune enfant qui viendrait en possession de ces timbres pourrait faire un "TRIP" mortel. On craint aussi que des enfants plus âgés et connaissant l'effet de l'acide, donnent un tatouage gratuit aux enfants plus jeunes, dans le but de s'amuser de leurs réactions à l'acide.

IL EST IMPORTANT QUE TOUTES LES PERSONNES SOIENT ALERTEES, au cas où leur enfant ferait usage de ces timbres, même innocemment. MERCI de votre attention.

P.S. : On a retrouvé des étoiles au CANADA. Elles pourraient arriver ici, plus vite qu'on ne le pense.

Deux ou trois jours plus tard nous relevions dans "Var Matin République" un entrefilet que nous reproduisons.

"TATOUAGES AU...L.S.D. PSYCHOSE AUTOUR D'UN BOBARD"

Des tracts anonymes alertant les parents d'élèves "d'une nouvelle forme de L.S.D. vendu sous forme de timbre" sorte de "tatouage pour

enfant" circulent actuellement en FRANCE et notamment dans des écoles du SUD-EST et du VAR. Ils ne correspondent "à aucune réalité", selon les policiers et le Dr Claude OLIEVENSTEIN. Les policiers de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme soulignent que ce genre de drogue se rencontre peu, - "trois à quatre fois par an sur le marché" au cours de différentes affaires de stupéfiants- et qu'il ne s'agit pas d'un phénomène en hausse ou propre à la France, "En aucun cas, à notre connaissance, il n'est apparu dans les écoles".

Dans un communiqué transmis à l'A.F.P., le Dr OLIEVENSTEIN, du centre Marmottan à Paris, spécialisé dans l'accueil des toxicomanes affirme que ce tract est "distribué à la sortie des écoles, visant à affoler les familles et les enfants."

Interrogés par l'A.F.P., les policiers de la B.S.P. confirment ces propos et ont exprimé le même avis.

Une sorte de "psychose" se développe actuellement à la suite de la diffusion de ce tract qui précise que ce "tatouage" est "présentement sur le marché dans certains milieux aux U.S.A." et pourrait "arriver plus vite qu'on ne le pense en France."

Présenté sous forme de plaque, souligne ce même tract, le "timbre" à l'effigie de MICKEY ou SUPERMAN, se met sous la bouche et "pourrait faire un "trip" mortel" pour un "jeune enfant" qui en prendrait possession."

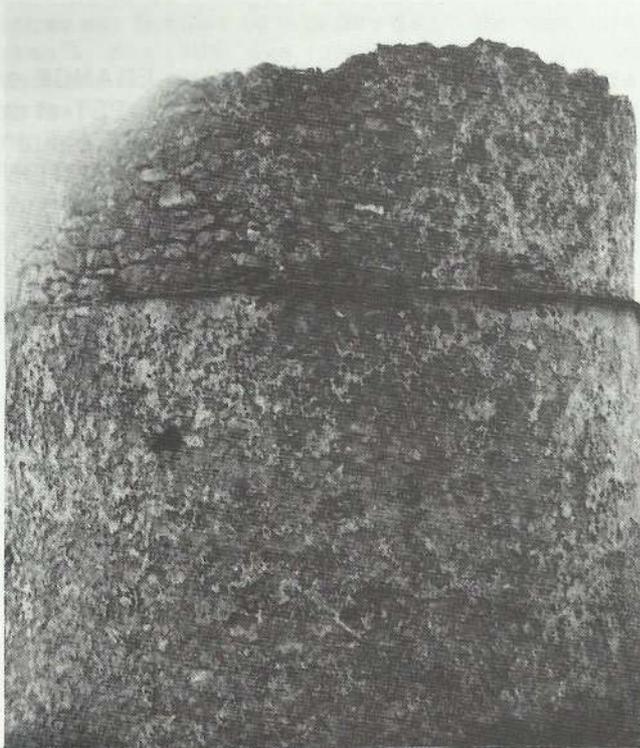
Pour nous :

Des contradictions apparaissent entre les deux articles mais il en existe aussi parmi les informations que nous nous sommes efforcés de nous procurer. Alors face au problème de la jeunesse, voire de l'enfance et de la drogue, nous conseillons aux parents de se montrer vigilants.

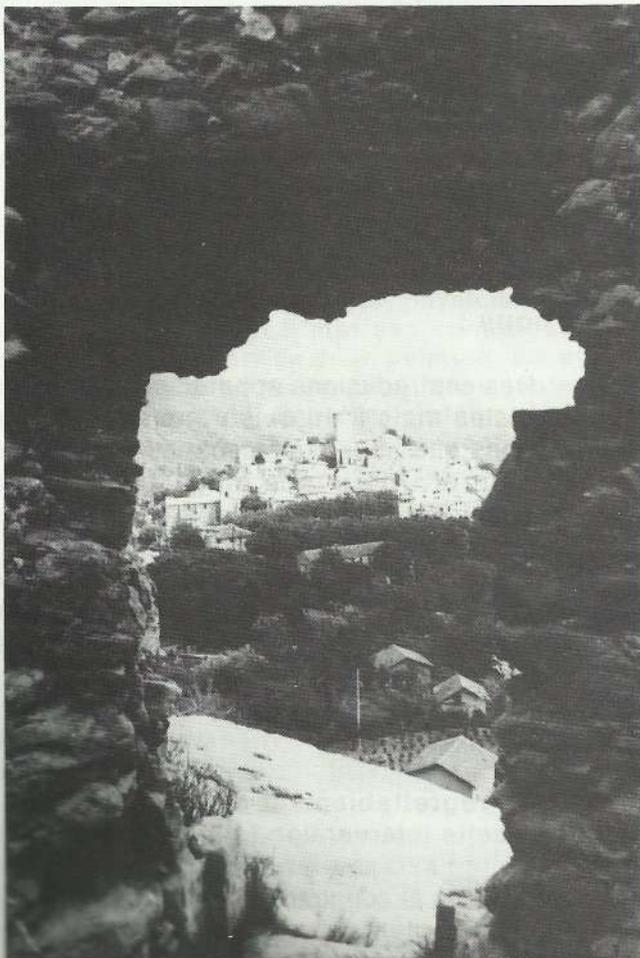
Nous rappelons aussi les conseils que nous avons eu l'occasion à différentes reprises de diffuser dans ce bulletin. De toute façon, merci à notre informateur.

- Par ailleurs l'intervention de la brigade des stupéfiants dans la Commune était devenue "regrettablement obligatoire". Peut-être que cette intervention faite beaucoup plus tôt eût évité l'extension de la drogue telle que nous venons de la connaître. Nous souhaitons que les jeunes acceptent de se faire soigner mais que l'on soit particulièrement sévère à l'encontre des revendeurs, d'où vient tout le mal.

NOTRE PIGEONNIER :



Extérieur du "Pigeonnier" Le Revest - Photo Y. Mananet



Le Revest vu du "Pigeonnier" - Photo Y. Mananet

On l'a dit longtemps le Pigeonnier, on a même cru bon, comme pour la chambre de ce monarque qu'on montrait dans le Château actuel, au XIXème Siècle, d'y ajouter "du Roy René", alors que le Roi René était mort près d'un siècle avant la construction du dit Château.

Cartes postales et conversations ont véhiculé ce mot pour qualifier et désigner ce monument juché sur les roches grises, arrondies et lisses, désignées, elles, sous le nom d'"éléphant".

C'est peut-être le seul Chapitre de l'Histoire du Revest où tradition et légende n'auront pas suivi totalement la réalité originelle.

Après avoir lu la très intéressante et très solide Histoire de "La Seyne sur Mer et Six-Fours" de L. BAUDOUIN, qui a consacré un chapitre important aux Moulins de La Seyne, nous nous étions posés des questions sur notre "Pigeonnier Féodal", sans pouvoir y apporter de réponse très solide.

Car on ne faisait pas qu'appeler le Pigeonnier, le "Pigeonnier", on apportait des précisions sur l'intérieur, il aurait comporté des rangées d'alvéoles, pour des volatiles et les oeufs à couvrir.

D'autres "spécialistes" écrivaient même que nous nous trouvions devant une Tour faite au 16ème Siècle pour soutenir un siège, face à l'autre Tour, l'Antique, la carrée, la grosse, celle qui domine les eaux qu'elle était aussi chargée de surveiller et de protéger. Mais d'autres, non moins spécialistes, s'empressèrent d'ajouter que s'il était vrai que le Revest avait été attaqué à différentes reprises aux 15ème et 16ème siècles, les assiégeants n'auraient jamais eu assez de temps

UN MOULIN A VENT

pour construire de semblables moyens d'attaque.

D'autres, toujours aussi "spécialistes" allaient même jusqu'à dire que ce "Pigeonnier" servait aux Revestois assiégés dans la vraie TOUR, à adresser des messages à leurs alliés voisins, Solliès, ou autres villages d'alentour.

Ce n'était pas très sérieux, car pour confier un message à un de ces volatiles, il fallait l'avoir sous la main, sur la main, et le "Pigeonnier" était loin de la Tour et du Château des anciens Barons Toulonnais.

Ce n'est que le jeudi 5 Juillet 1984, que la véritable explication sur ce petit monument revestois nous est parvenue. Un spécialiste des Moulins à vent, Monsieur HOMET, Capitaine au long cours, de son état, est venu au Revest, accompagné de Madame HOMET, Monsieur l'Abbé EUDE servant de Guide ; notre Pigeonnier Féodal, notre colombier, notre fauconnier n'est rien d'autre, à l'origine, qu'un Moulin à vent ; il a peut-être été, par la suite, et tout naturellement transformé en Fauconnier ou en Pigeonnier, sans que l'homme ait eu même l'intention d'élever là des pigeons, des faucons, etc...

L'autorité de notre interlocuteur ne fait aucun doute, et le Moulin était bien placé ; il confirme que, bien avant les 10 Moulins de Dardennes, le Revest était déjà capable de moudre ses grains, il avait appris cette façon de triturer les blés des Croisés de retour de Palestine, et Dieu sait si, dans la Vallée de Dardennes, il y eut de nombreuses familles représentées sur les chemins "des hérétiques". Le Chemin d'accès au Revest, par Dardennes, ne s'appelait-il pas le

Chemin de Jésus-Christ, en souvenir des chemins ensoleillés et brulants de la Terre-Sainte.

Dans les Archives de l'Ordre de Malte, à la Valette (île de Malte) on trouve de nombreuses citations concernant la famille de THOMAS, qui possédait durant des siècles le Fief de DARDENNES. Ce mot, dans les dites Archives est écrit DARDANE.

Notre petit monument est "un moulin-tour, ce type de Moulin appartenait soit à des ordres religieux, soit à des seigneurs ou des bourgeois entreprenants". Sa construction était onéreuse ; les travaux de charpente étaient les plus coûteux. ("La Provence des Moulins à vent" par J.M. HOMET Chez Edisud, et "Semaine Provence du 28.9.1984.

Nous avons eu le plaisir de rencontrer Monsieur HOMET le 5 Juillet 1984, et il, a été formel. Notre soit-disant "PIGEONNIER", est un vrai Moulin à vent.

Soyons en fiers, et ne laissons pas continuer les erreurs commises avant nous ; allons même jusqu'à tenter une restauration de ce monument maintenant classé. C'est en effet en Juillet 1984 que la Municipalité recevait le Cahier des Charges de ce petit fut d'un Moulin à vent désormais classé monument historique. Deux jours après la visite de Monsieur HOMET nous apprenions la nouvelle de ce classement.

P. TROFIMOFF

NOTRE CARNET

NAISSANCES

Nous offrons tous nos vœux à :

- . Blandine TAXIL né le 1er Avril
- . Magali PIERRE née le 7 Avril
- . Marina LA MARRA née le 7 Avril
- . Julian CRESPO née le 17 Avril
- . Cécile JEU née le 27 Mai
- . Nicolas COLLINI né le 20 Juin
- . Florian FORTIAS né le 21 Juin
- . Caroline MEALARES né le 27 Juin

Pardon à Kévin né le 6 Janvier pour avoir écrit MAUBLANCA au lieu de MAUBLANC et c'est l'occasion de lui renouveler nos vœux.

MARIAGES

Nous souhaitons beaucoup de bonheur à :

- . Roxanne GERONIMI et Jean-Luc MANGENOT mariés le 9 Avril
- . Nicole BONAVITA et Christian GAUVRY mariés le 14 Mai
- . Valérie BARRY et Thierry VIDAL mariés le 14 Mai
- . Bénédicte GILLIOTE et Hervé GUICHAOUER mariés le 4 Juin
- . Pascale PASQUET et José MORENO-RUIZ mariés le 18 Juin

Monsieur CHAMBON (domaine de Tourris) nous a fait part du mariage à Saint-Louis des Invalides (Paris) de sa fille Corinne avec Don CRISTOFORO di TORREPADULA le 28 Mai.

DECES

Nous partageons la peine des familles de :

- . Françoise NOBILI née POGGIOLI décédée le 5 Avril
- . Jeanne LAPIERRE née HAELENDYCK décédée le 19 Avril
- . Prosper Kerdode décédé le 22 Avril
- . Marguerite GOURP née LAMORLETTE décédée le 5 Juin
- . Louise RAVUNG née BADROT décédée le 7 Juin
- . Daniel DIAMANTI décédé le 14 Juin

LE CARNET DU CONSEIL MUNICIPAL

Toutes nos félicitations à Madame BONAVITA, Adjointe au Maire, pour le mariage de sa fille Nicole le 14 Mai

Monsieur Kerdode décédé le 22 Avril était le père de notre dactylo, Marie-Thérèse BOSCH, que nous assurons de notre peine.

COMITE DE REDACTION

Jean-Claude GROSSE - Charles VIDAL - Jacques RULLIER

Reportage photographique - Pierre CORTEZ.